



TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL
numéro d'identification : 61275

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189512
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:
P501 Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

2.3 Autres dangers

2-aminoéthanol : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Propylene glycol butyl ether (INCI)	5131-66-8 225-878-4 01-2119475527-28	Xi; R36/38	Eye Dam.2; H319 Skin Irrit.2; H315 Flam. Liq.3; H226	>= 2 - < 5
	15763-76-5 239-854-6 01-2119489411-37	Xi; R36	Eye Dam.2; H319	>= 2 - < 5
2-aminoethanol (EINECS)	141-43-5 205-483-3 01-2119486455-28	C; R34 Xn; R20/21/22	Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H312 Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1B; H314 STOT SE3; H335 Aquatic Chronic3; H412	>= 1 - < 2
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)		Xi; R41	Eye Dam.1; H318	>= 1 - < 2
Substance VLEP :				
dipropylèneglycolmonomé	34590-94-8			>= 2 - < 5

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

thyléther	252-104-2 01-2119450011- 60			
-----------	-----------------------------------	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'œil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.



TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Produits de combustion
dangereux :

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection
spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection
de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation
sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection
contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires
de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

commun

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
PPG-2 METHYL ETHER		TWA	50 ppm 308 mg/m ³	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
PPG-2 METHYL ETHER		VME	50 ppm 308 mg/m ³	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
PPG-2 METHYL ETHER		TWA	100 ppm 600 mg/m ³		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
PPG-2 METHYL ETHER			100 ppm		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
PPG-2 METHYL ETHER		STEL	150 ppm		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
PPG-2 METHYL ETHER			100 ppm		
Information supplémentaire	:	REL: Limite d'exposition recommandée			
PPG-2 METHYL ETHER		STEL	150 ppm 900 mg/m ³		
ETHANOLAMINE		TWA	1 ppm 2,5 mg/m ³	2006-02-09	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
ETHANOLAMINE		STEL	3 ppm 7,6 mg/m ³	2006-02-09	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

ETHANOLAMIN E		VME	1 ppm 2,5 mg/m ³	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes			
ETHANOLAMIN E		VLCT (VLE)	3 ppm 7,6 mg/m ³	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes			

DNEL

1-butoxypropane-2-ol

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 270,5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 33,8 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

p-cumènesulfonate de sodium

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets spécifiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 53,6 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 13,2 mg/m³

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- 2-aminoéthanol : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 3,3 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 2 mg/m³
- (2-méthoxyméthylethoxy)propanol : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 310 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Valeur: 37,2 mg/m³

PNEC

1-butoxypropane-2-ol

: Eau douce
Valeur: 0,525 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,0525 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 2,36 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,236 mg/kg

Sol
Valeur: 0,16 mg/kg

STP
Valeur: 10 mg/l

p-cumènesulfonate de sodium

: Eau douce
Valeur: 0,23 mg/l

STP
Valeur: 100 mg/l

intermittent release
Valeur: 2,3 mg/l

2-aminoéthanol

: Eau douce
Valeur: 0,085 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,0085 mg/l

STP
Valeur: 0,025 mg/l

intermittent release
Valeur: 100 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 0,425 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,0425 mg/kg

Sol
Valeur: 0,035 mg/kg

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

: Eau douce
Valeur: 19 mg/l

Eau de mer
Valeur: 1,9 mg/l

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Sédiment d'eau douce
Valeur: 70,2 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 7,02 mg/kg

Sol
Valeur: 2,74 mg/kg

intermittent release
Valeur: 190 mg/l

STP
Valeur: 4168 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter un écran facial:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle
ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant
la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions
particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de
contact).

Protection de la peau et du
corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la
concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les
cours d'eau.
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Couleur	: bleu-vert
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 11,3
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: > 70 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,012 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses



TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

BUTOXYPROPANOL :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat, mâle et femelle: 3.300 mg/kg
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 651 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

15763-76-5 :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 5 mg/l
Durée d'exposition: 232 mn
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: > 2.000 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: lapin
Résultat: Irritation modérée des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Buehler
Espèce: cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE ligne directrice 406
- Tératogénicité : Espèce: rat
Voie d'application: Oral(e)
3.000 mg/kg
3.000 mg/kg
- Toxicité à dose répétée : rat: NOAEL: 763 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Organes cibles: Système cardio-vasculaire

souris: NOAEL: 440 mg/kg
LOAEL: 1.300 mg/kg
Voie d'application: Dermale
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Organes cibles: Peau

ETHANOLAMINE :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 1.515 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

- DL50 rat: 1.089 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 1,3 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Nocif par inhalation.
- CL50 rat: 1,487 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: 2.504 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
- Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin
Résultat: Corrosif
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: lapin
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
Méthode: OCDE ligne directrice 405
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Maximalisation (GPMT)
Espèce: cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE ligne directrice 406
- :
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 5.000 mg/kg

PPG-2 METHYL ETHER :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 5.135 mg/kg
- DL50 chien: 7.500 mg/kg
- DL50 rat: 5.130 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 55 - 60 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
- CL50 rat: 3,35 mg/l
Durée d'exposition: 7 h

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: 19.000 mg/kg
DL50 dermal rat: 9.500 mg/kg
DL50 lapin: 9.510 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

BUTOXYPROPANOL:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 560 - 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
NOEC (Poecilia reticulata (Guppie)): 180 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
CL50 (Poisson): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 560 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
NOEC (Selenastrum capricornutum): 560 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

15763-76-5:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

- Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Inhibition de la respiration
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

ETHANOLAMINE:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 150 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 329 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (*Cyprinus carpio* (Carpe)): 349 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- CL50 (*Carassius auratus* (Poisson rouge)): 170 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 65 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: CEE 84/449
- NOEC (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): 0,85 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les algues : CE50 (*Selenastrum capricornutum*): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (*Scenedesmus subspicatus*): 22 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- NOEC (*Selenastrum capricornutum*): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

	CE50 (<i>Pseudomonas putida</i>): 110 mg/l Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38412
	CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 1,2 mg/l Durée d'exposition: 30 d Espèce: <i>Oryzias latipes</i> (Killifish rouge-orange)
:	
Toxicité pour les poissons	: (<i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel)): 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: (Daphnie): 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 : 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (voir texte créé par l'utilisateur): > 2.000 mg/l
PPG-2 METHYL ETHER:	
Toxicité pour les poissons	: (<i>Pimephales promelas</i> (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): 1.919 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
	CE50 (<i>Crangon crangon</i> (crevette)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique
	NOEC (<i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)): > 0,5 mg/l Durée d'exposition: 22 d
Toxicité pour les algues	: (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>): > 969 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	(<i>Selenastrum capricornutum</i>): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (<i>Pseudomonas putida</i>): 4.168 mg/l Durée d'exposition: 18 h Type de Test: Inhibition de la croissance
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 12 mg/l Espèce: <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie)

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

BUTOXYPROPANOL:

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E
Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

15763-76-5:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

ETHANOLAMINE:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OECD 301 A

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 800 mg/g
Le temps d'incubation: 5 d

ThOD : 1,31 g/g

:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

PPG-2 METHYL ETHER:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 %
Durée d'exposition: 13 d
Méthode: OECD 302 B

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

BUTOXYPROPANOL:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,2

ETHANOLAMINE:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1
Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,91 (25 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

log Pow: -2,3 (25 °C)
pH: 6,8 - 7,3
Méthode: OCDE ligne directrice 107

PPG-2 METHYL ETHER:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow ≤ 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,01

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

ETHANOLAMINE:

Répartition entre les compartiments : Milieu: Sol
environnementaux Koc: 5 Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

ETHANOLAMINE:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Code des déchets	Le code européen des déchets 200129 Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC

: Mise à jour: 2003

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Contenu en composés
organiques volatils (COV)

: Pourcentage de composés volatils: 5,8 %
701,26 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés
organiques volatils (COV)

: Pourcentage de composés volatils: 5,8 %
58,7 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés
sur les surfaces en bois

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

R20/21/22

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R34

Provoque des brûlures.

R36

Irritant pour les yeux.

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

R41

Risque de lésions oculaires graves.

Texte complet pour phrase H

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H312

Nocif par contact cutané.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H332

Nocif par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Werner & Mertz
Professional

TANEX POWER 10X750 ML D/F/I/NL

WM 0712746

Numéro de commande: 0712746

Version 4.2

Date de révision 19.08.2014

Date d'impression 15.10.2014

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000001337

Adelya, Terre d'Hygiène